

CONDITIONS GENERALES

1.1 Limite temporelle

L'entrée en vigueur du contrat se fait à la fin de la période de garantie.

Le tarif Premium couvrira entièrement les pièces détachées (batteries incluses), jusqu'à 10 ans d'âge du matériel. Pour le matériel âgé de 10-15 ans, couvert à 50%. Nos contrats d'entretien se limitent à maximum 15 années. Passé cette période, une offre de renouvellement sera envoyée.

1.2 Prestations non-incluses dans un contrat Premium :

Les pièces détachées ne sont pas couvertes par le contrat Premium en cas de mauvaise utilisation ou en cas de mauvais stockage du matériel. (à l'extérieur, dans un environnement oxydé, à un taux d'humidité dépassant les prescriptions du fabricant et/ou en contact avec une source de chaleur directe).

Le remplacement des batteries usées est compris pour autant que les prescriptions de charge soient respectées.

1.3 Application des contrats Premium et Basic uniquement sur le matériel listé ci-dessous. Contrat Premium impossible sur le matériel vendu par des tiers. Demande d'entretien possible pour les contrats Basic aussi sur du matériel vendu par des tiers.

- Matelas à air alterné (Axtair One/Automorpho/Axensor)
- Contrôle par natte de pression de la qualité de votre matelas/coussin d'assise
- Soulève-personnes, verticalisateur (inclus Molift Quickraiser)
- Lits électriques
- Lift d'escaliers, à siège, à plateforme ou ascenseurs hydrauliques
- Scooter électriques

Suite à l'acceptation du contrat, nous vous contacterons annuellement pour convenir d'un rendez-vous.

2. En constatant des anomalies sur le matériel révisé, en cas de panne ou si il y a probabilité de danger ou d'accident, le client est tenu d'en informer immédiatement la maison MEDITEC SA et de mettre le matériel hors service.

3. En cas de retard dans l'acquittement du montant de l'abonnement, le fournisseur est libéré de ses obligations contractuelles et responsabilités aussi longtemps que le montant exigé n'est pas réglé par le client. Pendant cette période, le fournisseur n'est plus responsable des dommages de toutes espèces, survenant aux personnes ainsi qu'au matériel.

4. Les travaux d'entretien seront exécutés pendant l'horaire de travail habituel (Lu-Ve)

5. Pour tous différends pouvant découler de ce contrat, les deux parties acceptent le lieu de domicile de MEDITEC S.A. comme for juridique.

Lu-Ve 8h-12h/14h-17h

Meditec SA, Chemin de la Thiolaz 6 – 1038 Bercher/VD

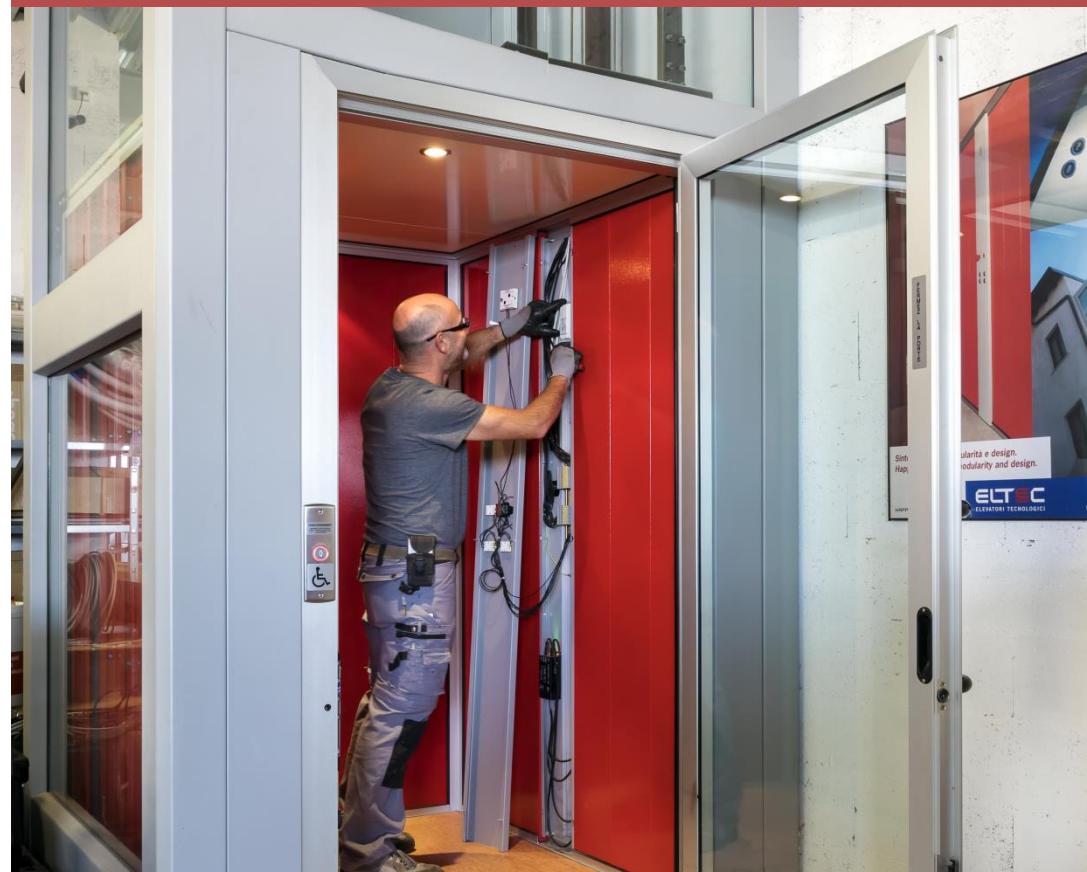
T 021 887 02 10 – F 021 887 02 11

info@meditec.ch – www.meditec.ch

Conseils à domicile, sans engagement
Assistance technique 7/7



MAINTENANCE DES PRODUITS



MAINTENANCE DES PRODUITS



LES DEUX TYPES DE CONTRAT D'ENTRETIEN QUE NOUS PROPOSONS :

| Le service d'entretien BASIC comprend : | Le service d'entretien PREMIUM comprend : |
|---|--|
| Révision annuelle du matériel dans vos locaux ou transport aller/retour depuis notre atelier. | Révision annuelle du matériel dans vos locaux ou transport aller/retour depuis notre atelier. |
| 20% sur les pièces détachées durant toute la durée du contrat. (batteries usées incl.) | Les pièces détachées sont incluses durant toute la durée du contrat jusqu'à 10 ans (batteries usées incl.) Dès 10 ans jusqu'à 15 ans, elles sont facturées à 50% de la valeur. (selon point 1.1, 1.2 et 1.3) |
| Un inventaire des moyens auxiliaires sur fichier informatique. | Un inventaire des moyens auxiliaires sur fichier informatique. |
| Un protocole de maintenance pour chaque article | Un protocole de maintenance pour chaque article |
| Mise en évidence d'un autocollant Meditec sur le produit. | Mise en évidence d'un autocollant Meditec sur le produit. |

Ne sont pas compris dans nos contrats, les déplacements et la main d'œuvre hors entretien annuel

MAINTENANCE DES PRODUITS



SCOOTERS ELECTRIQUES

Intervention 1 x par année dans nos locaux, contrôle des batteries et échange si nécessaire, contrôle des pneus et nettoyage. Mise en prêt d'un scooter durant l'intervention

Service d'entretien **BASIC** **CHF 190.-/an**

TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 390.-/an**

TVA excl.



MAINTENANCE DES PRODUITS



SOULEVE-PERSONNE / VERTICALISATEUR

Intervention 1 x par année sur place, contrôle des charges maximum et remise d'un rapport de révision

Service d'entretien **BASIC** **CHF 150.-/an** TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 220.-/an** TVA excl.



VERTICALISATEUR MOLIFT QUICK RAISER

Intervention 1 x par année dans nos locaux, contrôle des charges maximum et remise d'un rapport de révision

Service d'entretien **BASIC** **CHF 260.-/an** TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 490.-/an** TVA excl.

MAINTENANCE DES PRODUITS



LIFTS D'ESCALIERS / ASCENSEURS HYDRAULIQUES

Intervention 1 x par année pour un service d'entretien sur votre lift d'escalier ou ascenseur hydraulique.

Service d'entretien **BASIC** **CHF 295.-/an** TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 590.-/an** TVA excl.



MAINTENANCE DES PRODUITS



LITS MEDICALISES

Intervention 1 x par année pour un service d'entretien sur votre lit électrique sur place, remise d'un rapport de contrôle.

Service d'entretien **BASIC** **CHF 55.-/an** TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 210.-/an** TVA excl.



MAINTENANCE DES PRODUITS



MATELAS A AIR ALTERNATING

AXTAIR ONE / AXTAIR AUTOMORPHO / AXTAIR AXENSOR

Intervention 1 x par année sur le compresseur du matelas à air sur place et remise d'un rapport de révision

Service d'entretien **BASIC** **CHF 150.-/an** TVA excl.

Service d'entretien **PREMIUM** **CHF 220.-/an** TVA excl.

